



Public Safety
Canada

Sécurité publique
Canada

ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

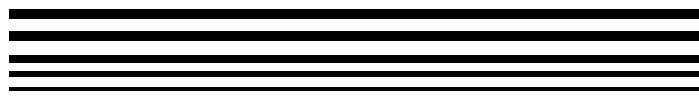
L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

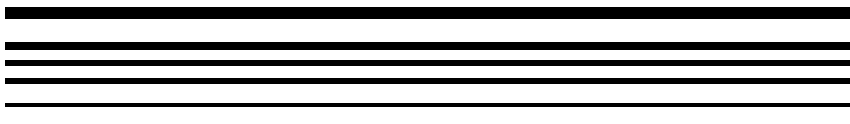


BULLETIN

POLITIQUE

POLICY

ISSUE ÉMISSION	DATE		
427	2013	11	18
	Y-A	M	D-J



Policy number and title:

**Commissioner's Directive (CD) 785 –
Restorative Opportunities Program and
Victim-Offender Mediation Services**

Numéro et titre de la politique :

**Directive du commissaire (DC) 785 –
Le programme Possibilités de justice
réparatrice et les services de médiation entre
victimes et délinquants**

Why was the policy changed?

This policy was modified as a result of the Commissioner's Directives Standardization Project. The policy direction has not changed.

Pourquoi la politique a-t-elle été modifiée?

La présente politique a été modifiée dans le cadre du projet de normalisation des directives du commissaire. L'orientation de la politique n'a pas été modifiée.

What has changed?

Several technical modifications have been made to the document. These include:

- a new look, resulting in stand-alone English and French versions;
- a clearer context for the policy document by including its relation to the Program Alignment Architecture, the Office(s) of Primary Interest as well as information on dates of past reviews and future ones;
- the purpose, which replaces the "policy objective", is more practical in nature; and
- a more concise language/style is used throughout the document.

Qu'est-ce qui a changé?

Plusieurs modifications de forme ont été apportées à ce document, dont les suivantes :

- les versions française et anglaise sont maintenant autonomes;
- on a précisé le contexte du document de politique en indiquant son lien avec l'Architecture d'alignement des programmes, le(s) bureau(x) de première responsabilité ainsi que les dates des examens antérieurs et futurs;
- le but, qui remplace « l'objectif de la politique », est formulé dans des termes plus pratiques;
- tout le document est rédigé dans un style et un langage plus concis.

How was it developed?

This policy was standardized by Strategic Policy and approved by the Correctional Operations and Programs Sector.

Accountabilities?

Roles and responsibilities are detailed in the policy document. These have not changed since the last review of this CD.

Contact:

- Tania Petrellis
- Director, Restorative Justice Division
- 613-947-6434
- Tania.petrellis@csc-scc.gc.ca

Comment la politique a-t-elle été élaborée?

Cette politique a été normalisée par les responsables de la Politique stratégique et approuvée par le Secteur des opérations et des programmes correctionnels.

Y aura-t-il des comptes à rendre?

Les rôles et les responsabilités sont décrits dans le document de politique. Ils n'ont pas changé depuis le dernier examen de la présente DC.

Personne-ressource :

- Tania Petrellis
 - Directrice, Division de la justice réparatrice
 - 613-947-6434
 - Tania.petrellis@csc-scc.gc.ca
-